



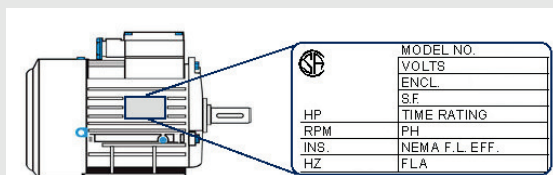
LES MOTEURS ÉLECTRIQUES

NOVEMBRE 2025

Les moteurs électriques sont divisés en 2 catégories, soit le moteur à courant alternatif (C.A.) et le moteur à courant continu (C.C.). Voici un document afin de vous familiariser avec les différents articles du code électrique.

Comment lire une plaque signalétique

La plaque signalétique répertorie tous les renseignements utiles des moteurs électriques. Il est important de connaître la signification des différents termes utilisés, afin d'effectuer le branchement adéquatement.



HP ou CV, Puissance = Puissance en HP ou CV pour chevaux vapeur

Vitesse ou RPM = Vitesse en RPM Rotation par minute

INS ou Temp. Ambiante = Température de l'isolation de classes A, B, F et H

V = Le voltage ou la tension admissible en Volts

AMP ou FLA (Full load amp) = Ampérage (courant à pleine charge)

ENCL enclosure = Type de construction, moteur ouvert ou fermé

Time Rating = Type de service, en continu, temporaire, périodique.

NEMA F.L. EFF. = Efficacité à pleine charge en %

Frame (FR) = Type de boîtier de moteur selon les normes NEMA

Service Factor (SF) = Facteur de service

NEMA design = Couple-vitesse selon les normes NEMA

HZ = fréquence en Hertz

PH = nombre de Phase

ARTICLES IMPORTANTS - MOTEURS

Généralité	28-010	Définitions des termes spéciaux	
Conducteurs	28-106	Conducteurs, moteurs individuels	Min. 125% du courant à pleine charge
	28-108	Conducteurs, au moins deux moteurs	Min. 125% + 100% + 100% + (...) courant à pleine charge
	28-110	Conducteurs d'artère	
	28-112	Conducteurs secondaires	
Température des isolants	28-104	Température normalisée des isolants des conducteurs	Voir aussi tableau 37
Protection contre les surintensités	28-200	Protection des dérivations contre les surintensités	Voir l'appendice B, article 28-200 pour exemple
	28-204	Protection des artères contre les surintensités	
	28-206	Groupement des moteurs sur une même dérivation	
Protection contre la surcharge et la surchauffe	28-306	Choix de déclenchement des dispositifs de protection contre les surcharges (voir l'appendice B)	S.F. 1,15 et plus = 125% S.F. moins de 1,15 = 115%
	28-308	Protection non obligatoire contre les surcharges (voir l'appendice B)	
	28-314	Protection obligatoire contre la surchauffe	
	28-318	Protection non obligatoire contre la surchauffe	
Dispositif de sectionnement	28-600	Dispositif de sectionnement obligatoire	
	28-602	Caractéristiques des dispositifs	115% du courant à pleine charge
	28-604	Emplacement	3m. max. pour climatisation et réfrigération, sinon 9m. max.

TABLEAUX ET APPENDICES IMPORTANTS - MOTEURS

Tableau 27	Détermination des grosseurs des conducteurs de moteurs selon l'exigence de service	Pour la définition des services continus, périodiques, temporaires et variables, voir section 0
Tableau 37	Température nominale minimale des isolants	Selon le type de carter et classe d'isolation du moteur
Tableau 44	Courant à pleine charge des moteurs triphasés C.A.	Pour déterminer le courant à pleine charge, les conducteurs et les protections
Tableau 45	Courant à pleine charge des moteurs monophasés C.A.	Pour déterminer le courant à pleine charge, les conducteurs et les protections
Appendice D2	Courant à pleine charge des moteurs à courant continu C.C.	Pour déterminer le courant à pleine charge, les conducteurs et les protections
Appendice D16	Grosueur des conducteurs, ainsi que le réglage des disjoncteurs pour la protection contre les surcharges et les surintensités	Aide-mémoire important

*Veuillez prendre note que les articles, tableaux et appendices énumérés dans ce document proviennent du Code de la construction du Québec 2018, Chapitre V (CSA). Référez-vous aux articles originaux afin de vérifier l'exactitude de ceux-ci.

Notes:



FRATERNITÉ INTER-PROVINCIALE
DES OUVRIERS EN ÉLECTRICITÉ

WWW.FIPOE.ORG

SUIVEZ-NOUS

